

Observatoire régional des nuisances odorantes

Bilan 1^{er} semestre 2020



Diffusion : Juillet 2020

Siège social :
3 allée des Sorbiers 69500 BRON
Tel. 09 72 26 48 90
contact@atmo-aura.fr



Sommaire

1 – Le premier semestre 2020 en chiffres	2
2 – Quelle répartition temporelle et géographique des signalements ?	3
3 – Quelles sont les principaux types d'odeurs ressenties ?	4
4 – Episode d'odeurs sur le Bassin grenoblois du 14 au 17 février 2020	5
5 – Episode d'odeurs sur le Bassin lyonnais le 23 février 2020	6
6 – Quel bilan pour ce premier semestre ?	7

Conditions de diffusion de ce document et de son contenu




Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est une association de type « loi 1901 » agréée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (décret 98-361 du 6 mai 1998) au même titre que l'ensemble des structures chargées de la surveillance de la qualité de l'air, formant le réseau national Atmo. Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'Etat français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes communique publiquement sur les informations issues de ses différents travaux et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. **A ce titre, les rapports d'études sont librement disponibles sur www.atmo-auvergnerhonealpes.fr**

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Toute utilisation partielle ou totale de ce document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit faire référence à l'observatoire dans les termes suivants : © **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (2020) Observatoire régional des nuisances odorantes – Bilan 1^{er} semestre 2020**. Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure. Par ailleurs, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

- depuis le [formulaire de contact](#)
- par mail : contact@atmo-aura.fr
- par téléphone : 09 72 26 48 90

1 – Le premier semestre 2020 en chiffres

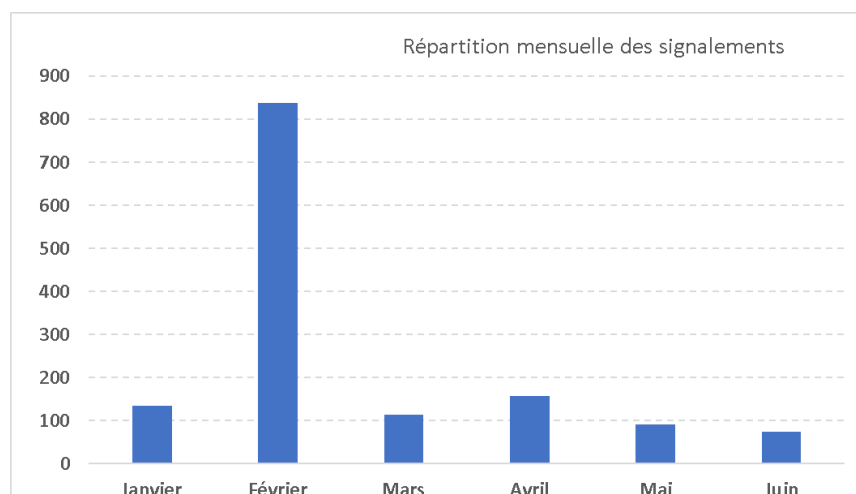
	Nombre de signalements 1416		Evolution par rapport au 2nd semestre 2019 +35% (1046 signalements)
	Nombre d'épisodes de pollution olfactive 2 agglomérations ont subi des épisodes de nuisances olfactives intenses. Ces épisodes ont fait l'objet d'investigations et d'échanges avec les acteurs locaux concernés.		

Un premier semestre hors normes !

Avec **1416 signalements sur les 6 premiers mois**, 2020 peut apparaître comme l'année où la plateforme ODO a été pleinement adoptée par la population. Pour rappel, sur l'ensemble de l'année 2019, la plateforme avait enregistré 1865 signalements dont 1046 sur les 6 derniers mois. Ces chiffres peuvent néanmoins être un trompe-l'œil dans la mesure où plus de la moitié des signalements de ce premier semestre ont été enregistrés durant quelques journées de février seulement, lors de deux épisodes olfactifs de grande ampleur, localisés pour l'un dans l'agglomération grenobloise et pour l'autre à Lyon et alentours. Depuis, la fréquentation de l'outil est plus modeste, ce qui peut être un possible effet du confinement et d'une réduction des activités polluantes.

Une chose est d'ores et déjà certaine : l'année 2020 est particulière à bien des égards et une comparaison avec les années précédentes sera délicate.

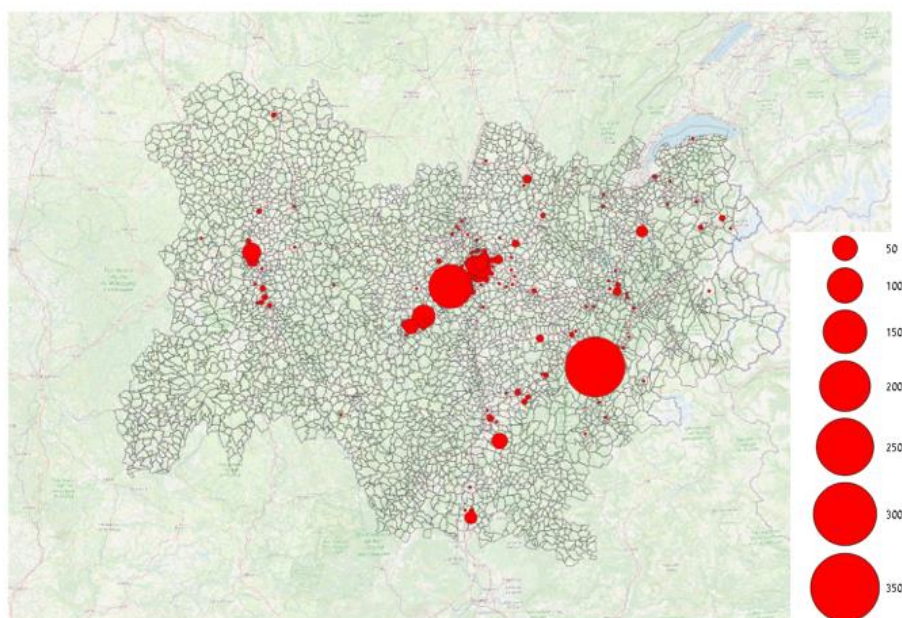
2 – Quelle répartition temporelle et géographique des signalements ?



Concernant la fréquentation mensuelle de la plateforme, le mois de février apparaît très chargé en raison des épisodes des bassins grenoblois et lyonnais. Les autres mois oscillent autour d'une centaine de signalements. A noter que la fréquentation semble en baisse en mai et juin. Cela peut être dû à la période de confinement lié à la crise sanitaire du COVID-19 et à la baisse consécutive des activités émettrices même s'il est encore trop tôt pour analyser et comprendre cette tendance.

EVOLUTION MENSUELLE DES SIGNALEMENTS SUR LA PLATEFORME

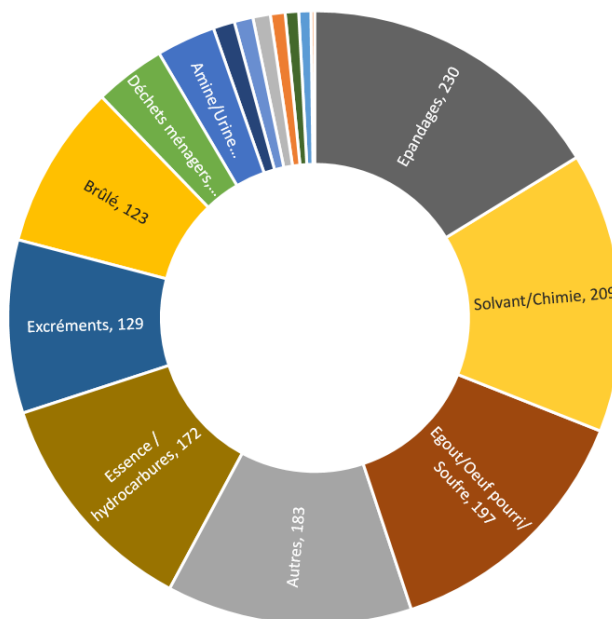
Concernant la répartition géographique, deux bassins d'air ont concentré la majorité des signalements. Les bassins lyonnais et grenoblois ont en effet été touchés pour des épisodes olfactifs aigus. Le « bruit de fond » quant à lui concerne l'ensemble de la région, avec toutefois une sur-représentation du territoire rhônalpin par rapport à celui de l'Auvergne.



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SIGNALEMENTS

3 – Quels sont les principaux types d'odeurs ressenties ?

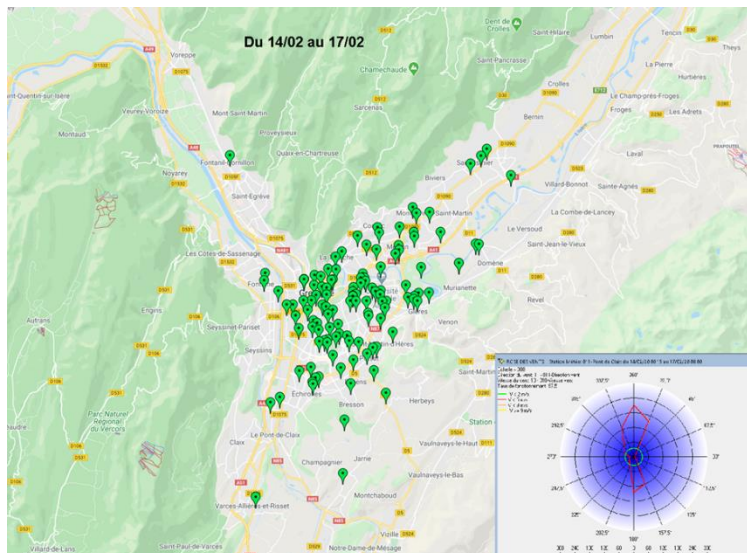
On constate ce semestre que six évocations prédominent : odeurs d'épandages, odeurs « chimiques », odeurs d'égouts ainsi que d'essence, d'excréments et de brûlé.



REPARTITION DES SIGNALEMENTS PAR TYPE D'EVOCATIONS

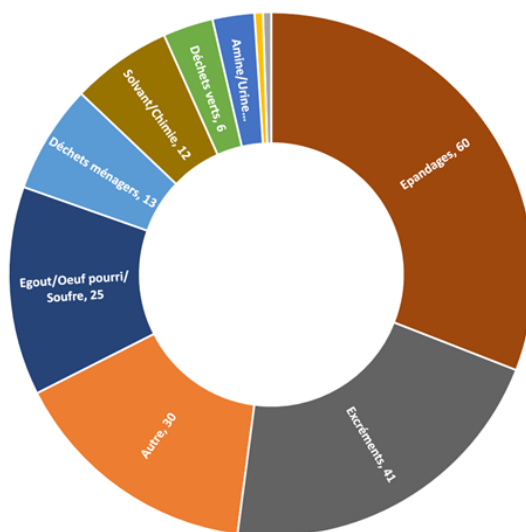
4 – Zoom sur l'épisode d'odeurs sur le bassin grenoblois du 14 au 17 février 2020

Entre le vendredi 14 et le lundi 17 février, la plateforme ODO a enregistré une très forte activité sur le bassin grenoblois. En l'espace de 72 heures, ce sont des centaines de signalements qui ont été recensés sur un périmètre très restreint (la majorité des signalements étaient compris entre Grenoble, Gières et Montbonnot-Saint-Martin). Ces odeurs semblaient présentes depuis une dizaine de jours avant une aggravation durant le week-end.



REPARTITION DES SIGNALEMENTS SUR L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE

Les évocations concernaient principalement le domaine du traitement des déchets :



REPARTITION DES EVOCATIONS SUR L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE

Causes possibles

L'analyse de la répartition spatiale des signalements et des roses des vents, ainsi que de multiples contacts avec des acteurs locaux (services de l'Etat, acteurs du milieu agricole, collectivités locales) a révélé que la source se trouvait dans le secteur nord-est du bassin grenoblois (en direction de la vallée du Grésivaudan). De plus, un certain nombre de témoignages pointaient vers des activités d'épandages de fertilisants azotés ou de produits issus de centres de compostage, réalisés dans la semaine précédente, en lien avec le début de la période autorisée pour ces épandages.

➔ [Pour plus d'informations](#)

5 – Zoom sur l'épisode d'odeurs sur le bassin lyonnais le 23 février 2020

Le dimanche 23 février, un deuxième épisode est signalé, cette fois sur l'agglomération lyonnaise. Les évocations concernaient majoritairement des odeurs d'hydrocarbures et de solvants. Les commentaires associés à ces signalements faisaient état d'une gêne intense (même à l'intérieur des habitations) suscitant des inquiétudes et de nombreuses interventions des pompiers.



Contrairement à l'épisode grenoblois, le vent était faible et tournant, rendant délicate la localisation, et donc l'identification, d'une source.

Différents contacts ont été pris par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes avec les services de l'Etat, les collectivités locales et des exploitants industriels. Aucun incident n'a été signalé. De fait, aucun événement pouvant être à l'origine d'odeurs n'a été répertorié.

Aujourd'hui encore, la cause de cet épisode d'odeurs sur Lyon et les communes environnantes n'a pu être déterminée.

REPARTITION DES SIGNALEMENTS SUR L'AGGLOMERATION LYONNAISE

→ [Pour plus d'informations](#)

6 – Quel bilan pour ce premier semestre ?

Dès les premiers mois de son déploiement, ODO a atteint ses deux premiers objectifs : l'observation de signaux faibles relatifs aux nuisances olfactives par la participation citoyenne et l'identification de territoires problématiques régulièrement exposés à ces nuisances.

En outre, ce début d'année 2020 a permis de tester et de valider la capacité de l'outil à détecter la survenue d'incidents pouvant avoir un fort impact atmosphérique. Les épisodes olfactifs de Grenoble et Lyon ont également permis de tester la transmission des informations aux autorités concernées. Même si ces dispositifs doivent être renforcés, on peut déjà considérer qu'ODO est parfaitement opérationnel sur cette mission.

De façon plus générale, la fréquentation de l'outil se maintient à un niveau élevé, signe de l'intérêt que porte la population à cette problématique. Une baisse s'est dessinée durant les derniers mois mais il faudra attendre la fin de l'année pour l'analyser plus finement. En effet, le contexte sanitaire et économique rend ce premier semestre très particulier.